



ANIMATION DE LA POLITIQUE DE L'EAU

Cette mission est nouvellement mise en place en octobre 2023 au sein du Département de la Drôme. Elle est assurée par une chargée de mission et un agent administratif.

Il s'agit d'une mission d'animation de réseaux d'acteurs, partage et diffusion de la connaissance, information / sensibilisation générale de tous les acteurs, formation des élus et techniciens des services d'eau et d'assainissement, dans l'objectif général de développer une vision stratégique partagée des enjeux du territoire.

SES ATOUTS : connaissance locale & vision départementale, animation, coordination, conception et diffusion d'actions de communication.

NOTRE OFFRE D'ANIMATION

- animation de réseaux d'acteurs
- dialogue territorial
- veille réglementaire
- lettres d'information
- journées d'information
- webinaires
- plaquettes.



Assises de l'eau du 01/12/2023 co-organisée par la mission Animation du Département

Un diagnostic des attentes et besoins de collectivités, réalisé au premier trimestre 2024, permettra de préciser l'ensemble des actions et des sujets à traiter.

BÉNÉFICIAIRES & MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Toutes les collectivités et EPCI du département de la Drôme bénéficient gratuitement de cette mission.

**CELLULE
D'ANIMATION**

☎ 04 75 79 81 41

eau@ladrome.fr



SATAA

SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Cette mission existante en Ardèche depuis 2005, est nouvellement mise en place depuis septembre 2023 sur la Drôme. Elle est assurée par une chargée de mission.

Il s'agit d'une mission d'animation à destination des élus et agents en charge de l'assainissement non collectif (ANC). Le SATAA permet un échange de bonnes pratiques et la diffusion d'informations tout en construisant un état de la situation de l'ANC à l'échelle des deux départements.



SES ATOUTS : expertise technique et réglementaire, connaissance locale & vision bi-départementale, animation, coordination, conception et diffusion d'informations, réseau professionnel.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Assistance à la création des Services publics d'assainissement non collectifs (SPANC)
- Conseils au bon fonctionnement des SPANC : accompagnements dans certains choix techniques, administratifs et stratégiques liés au fonctionnement du service (matériel, tarification, actes administratifs...). Le SATAA s'appuie sa connaissance des services et peut effectuer au besoin des recherches bibliographiques, avoir recours aux réseaux professionnels auxquels il participe ou solliciter les services juridiques départementaux.
- Organisation de rencontres techniques entre spankeurs, diffusion d'informations, animation d'un forum en ligne, partage de pratiques...
- Réalisation et diffusion d'une veille réglementaire.
- Réalisation de bilans annuels sur les SPANC et l'état du parc ANC à l'échelle de l'Ardèche et de la Drôme.
- Expertise sur les dossiers d'ANC regroupés.



BÉNÉFICIAIRES & MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Toutes les collectivités des départements de la Drôme et de l'Ardèche compétentes en assainissement non collectif bénéficient gratuitement de cette mission.

SATAA

☎ 04 75 66 75 32

04 75 66 77 32

sataa@ardeche.fr